



Action Abandon Autoroute Chablais
154 rue du Cercle Betemps
74200 Allinges
FRANCE



Association de Concertation et de
Proposition pour l'Aménagement et les
Transports

Genève, le mercredi 12 fev. 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Sous embargo jusqu'au 14 février

La ville de Genève et deux associations françaises déposent des recours auprès du Conseil d'État contre l'A412

Des représentants d'associations environnementales et citoyennes locales et un conseiller administratif de la Ville de Genève se rendent ce vendredi 14 février au Conseil d'État, la plus haute des juridictions administratives françaises, afin d'y déposer des dossiers de recours contre un projet autoroutier prévu en Haute-Savoie.

Le Premier Ministre Édouard Philippe avait signé la Déclaration d'utilité publique la veille de Noël ; elle est attaquée officiellement pour la Saint-Valentin.
Le Conseil d'Etat recevra dès aujourd'hui des dossiers de recours en annulation du projet d'autoroute A412 sensé relier Machilly à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) et dont les travaux pourraient débuter dès 2022. Parmi ces procédures figure celle de la Ville de Genève — à laquelle s'associe la Ville de Carouge — portée par Rémy Pagani, ancien maire de la Cité de Calvin et aujourd'hui conseiller administratif en charge du Département des constructions et de l'aménagement.
Dans cette démarche, le magistrat suisse était accompagné de représentants de deux associations françaises, Action Abandon Autoroute Chablais (3AC) et l'ACPAT, elles aussi opposées à cette infrastructure. L'ACPAT, créée en 1987, avait d'ailleurs déjà réussi à faire annuler par le Conseil d'État un projet similaire en 1997, pour son manque d'intérêt socio-économique.

Une « autoroute du passé »

Pour chacun de ces trois acteurs, faire renaître un tel projet à l'heure de l'urgence climatique est « *aberrant* ». En effet, moins de 10 jours avant le feu vert du Premier Ministre, était inauguré le Léman Express, RER transfrontalier effectuant sensiblement le même trajet que la future autoroute. Un doublon sur lequel la Ville de Genève attaque la décision de l'Etat français, avec le concours de l'avocat parisien Christian Huglo, spécialiste de l'environnement.

Pour 3AC et l'ACPAT, outre le caractère « *climaticide* », il s'agit notamment d'attaquer dans leurs propres recours des études d'impact faussées et des répercussions sanitaires importantes sur les riverains. D'autres associations ont annoncé embrayer le pas sur ces trois procédures distinctes avec le dépôt de recours supplémentaires dans les prochains jours.

Contradiction politique

Les recourants pointent également du doigt de « *graves contradictions* » de la part des instances décisionnaires. En effet, à l'issue d'un Conseil de défense écologique, le Président Emmanuel Macron affirmait mercredi un « *tournant vert* » avec une série de mesures. Des annonces jugées « *incohérentes* » par l'avocate et ancienne ministre de l'Environnement Corinne Lepage : « *Le Président est au Mont-Blanc [pour protéger d'avantage le massif] et dans le même temps il autorise dans cette région fragile une autoroute dont on n'a absolument pas besoin* ». Et qui devrait être source de déficit puisqu'une subvention d'équilibre a déjà été votée par le Conseil départemental.

Une opinion partagé par des conseillers régionaux, qui parlent même de « *schizophrénie* » en dénonçant le soutien apporté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes au projet autoroutier à travers une motion, alors que l'organe ambitionne dans le même temps d'être le « premier territoire décarboné d'Europe » ...

Par ailleurs, la France a récemment été condamnée par la Cour européenne de justice pour « *dépassements systématiques et persistants de la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote (NO₂) depuis 2010* », dans 12 zones, dont la vallée de l'Arve en Haute-Savoie. Des gaz émis majoritairement par... le transport routier. Dans ce contexte, les opposants espèrent maintenant « *des effets cohérents suite aux grands discours* ».

CONTACTS PRESSE :

mesinges-autoroute@outlook.com | remy.pagani@ville-ge.ch | association.acpat@laposte.net